



La découverte macabre a été faite cette semaine par les éléments de la brigade de gendarmerie de Yassa.

De l'horreur, dans ces faits racontés par *Griote tv*. Mardi le 29 mars 2022, alertés par un informateur, les éléments de la brigade de gendarmerie de Yassa, à Douala ont sorti le corps sans vie d'un nouveau-né dans un congélateur d'un restaurant de vente à emporter.

« La descente des forces de sécurité est la conséquence de la dénonciation d'un informateur qui a préféré garder l'anonymat. Selon les enquêteurs, le nourrisson, aujourd'hui décédé, serait un bébé né prématurément il y a environ deux mois, appartenant à dame Nellie Soumbou, une amie des tenanciers de cet espace commercial », apprend notre source.

Selon notre confrère, les tenanciers de la vente à emporter qui seraient les sieurs **Charles Timeu** et **Jean Douglas Nguessa** ont été appelés à être entendus par le procureur de la République à Ndokoti. Le même sort a été réservé à **Nellie Soumbou**, la génitrice et l'auteur de la grossesse.

L'espace commercial quant à lui, a été mis sous scellés par les éléments de la brigade de gendarmerie de Yassa sous la conduite du commandant Madi Olivier.